



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 30947

### Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les difficultés rencontrées par le personnel administratif de l'éducation nationale quant aux conditions de fonctionnement du dispositif emplois jeunes. En effet, les personnels administratifs de l'éducation nationale gèrent et rémunèrent à l'heure actuelle près de 2 100 emplois jeunes en Lorraine. Cependant, en raison du manque de moyens en personnels et des difficultés juridiques rencontrées, la pérennité du dispositif pourrait être menacée. C'est pourquoi, les représentants du personnel administratif s'interrogent sur les moyens que le ministère compte mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de 75 000 éducateurs et la reconnaissance que peuvent attendre les personnels administratifs dans la gestion des emplois jeunes. Il lui demande donc quelles mesures, il entend mettre en oeuvre pour répondre aux inquiétudes de ce personnel.

### Texte de la réponse

Les personnels des services déconcentrés et des établissements mutualisateurs ont su mettre en oeuvre le dispositif des emplois-jeunes à l'éducation nationale dans les conditions de rapidité et d'efficacité remarquables. L'effort actuel porte sur les projets de formation et en partenariat avec de grandes entreprises ou des branches professionnelles, la recherche de débouchés pour des aides éducateurs qui ne peuvent se limiter aux emplois publics. Il importe également de conforter l'organisation administrative qui soutient une pareille entreprise. Les recteurs se sont en général attachés à conforter les équipes administratives. Ils ont été invités à faire le meilleur usage possible de leurs possibilités de reconnaissance des services rendus au plan indemnitaire notamment. Le ministère explore au plan réglementaire d'autres pistes de reconnaissance, notamment pour les gestionnaires et agents comptables du dispositif emplois-jeunes dans les établissements.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Aubron](#)

**Circonscription :** Moselle (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30947

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1999, page 3393

**Réponse publiée le :** 10 janvier 2000, page 197